

MA VILLE
JARDIN
AU BORD
DE L'OcéAN



FRONT DE MER 4

La seconde phase de travaux démarre

La requalification du front de mer entre la pointe de Port-Désiré et la plage de Villès-Martin se poursuit. Après la livraison des aménagements sur la promenade et la plage à l'été 2025, la construction du poste de refoulement des eaux usées arrive à son terme. Cette étape permet désormais d'engager la seconde et dernière phase du projet, sur la place Neptune.

/ DES TRAVAUX EN DEUX TEMPS

DE MARS À JUIN 2026

- 1** Aménagements face à la copropriété Neptune-Amphitrite et aux abords de la plage.
- > Le détail des interventions est présenté au verso de cette lettre.

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2026

- 2** Après une pause destinée à limiter les nuisances pendant la période estivale, les travaux reprendront avec la transformation complète du carrefour de la place Neptune. Cette requalification prévoit notamment la création d'un plateau ralentisseur, qui permettra aux cyclistes de s'insérer sur la chaussée en toute sécurité.
- > Une quatrième lettre d'information vous précisera le déroulement de cette séquence avant son démarrage.



/ LES TRAVAUX PRÉVUS DE MARS À JUIN

PLACE NEPTUNE



Image non contractuelle © Spectrum

À NOTER

Les travaux d'aménagement du parking des Fauvettes ont déjà été réalisés cet hiver afin d'éviter la concomitance des chantiers et ainsi limiter les nuisances.

POINTE DE PORT-DÉSIRÉ

Réinstallation des *Javelots* de Peter Logan

La sculpture prendra place au sein d'un massif paysager existant, sous réserve que les conditions techniques nécessaires soient réunies.

Plusieurs étapes doivent être menées :

- Retrait temporaire des végétaux situés dans la zone d'implantation de l'œuvre. Ils seront conservés en pépinière en vue de leur replantation.
- Réalisation d'études géotechniques afin de vérifier la faisabilité de l'implantation.
- Réalisation du socle de la sculpture.
- Après un temps de séchage, installation de l'œuvre puis replantation des végétaux afin de reconstituer le massif paysager.



PENDANT LES TRAVAUX

- Certaines opérations pourront ponctuellement modifier la circulation des piétons, des voitures et des bus (circulation alternée ou fermetures temporaires avec déviations).
- Les accès aux logements sont maintenus pendant toute la durée du chantier.
- Des nuisances sonores et des passages d'engins sont à prévoir en journée. Les services de la Ville et les entreprises mobilisées mettent tout en œuvre pour en limiter l'impact.

FACILITER L'ACCÈS À LA PLAGE



Création de stationnements pour vélos et deux-roues motorisés

- 16 places "confort" adaptées à tous types de vélos (cargos et équipements enfants inclus)
- 5 places pour les deux-roues motorisés

Sécurisation des cheminements piétons

- Création de passages piétons pour apaiser les vitesses et rendre la traversée plus sûre entre le parking et la plage.
- Abaissement des trottoirs pour améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Enfouissement de la colonne à verre

afin de réduire les nuisances sonores lors des dépôts. Son implantation répond à des contraintes techniques et d'accessibilité.

Interventions sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunications



Pour rester informé des dernières actualités du projet et poser vos questions :

atelier@saintnazaire.fr / 02 40 66 63 64